

Les Infos de Base

mercredi 4 janvier 2012
volume 15, numéro 1
ISSN 1492-0670



État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 1 du 4 janvier 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2011, c. 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 35 et entrées en vigueur au 28 décembre 2011 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 28 décembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 1 du 4 janvier 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 52A du 31 décembre 2011.

Tous les règlements sous **A-2.1, A-3, A-3.001, A-12, A-12.1, A-13.1, A-14, A-19.1, A-20.01, A-21, A-25, A-29, B-1, C-12, C-15, C-16, C-19, C-26, C-38, C-47.1, C-48, C-51, C-73.1, D-3, I-8, I-9, M-8, P-10, Q-2, R-10, R-12, R-13, R-15.1, S-01, S-4.2, S-6.01, S-13.01, S-13.1, S-17.1, S-29.01, S-31.1, T-5, T-11.011, T-12, T-16, V-1.1, V-1.2 et V-6.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 31 décembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 50C du 16 décembre 2011, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 50 du 17 décembre 2011.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 28 février 2011 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 25 du 7 décembre 2011. Les modifications apportées par L.C. 2011, ch. 15, 16, 17, 21, 22 et entrées en vigueur au 7 décembre 2011 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 décembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 25 du 7 décembre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011 et contient maintenant quelque 8 099 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le **Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Code civil du Québec, L.Q. **1991**, c. **64**, a. 701.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 64.

Loi sur l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. **A-23.1**, aa. 17, 37, 57-84, 85.1, 124.3, 132, 134-136, 137.

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, L.Q. 2010, c. 30, aa. 115-122.

Loi sur les biens non réclamés, L.R.Q., c. **B-5.1**.

Entrée en vigueur des articles 30, 57, 64, 81, 92.

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. **C-23.1**.

Entrée en vigueur des articles 10-36, 41, 43-50, 56-61, 79, 91-107, 114-129.

Loi sur le courtage immobilier, L.R.Q., c. **C-73.2**, aa. 4, 22.1-22.6, 38, 63, 74, 78, 88.

Loi édictant la Loi sur les entreprises de services monétaires et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2010, c. 40, aa. 15-17, 21-24.

Loi sur le curateur public, L.R.Q., c. **C-81**, a. 41.1.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 81.

Loi sur les dépôts et consignations, L.R.Q., c. **D-5**, a. 27.1.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 92.

Loi sur l'exécutif, L.R.Q., c. **E-18**, aa. 11.7-11.10, 12-14.

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, L.Q. 2010, c. 30, aa. 123, 124.

Loi sur la justice administrative, L.R.Q., c. **J-3**, ann. II.

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, L.Q. 2010, c. 30, a. 125.

Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, L.R.Q., c. **L-6**, aa. 52.6, 54, 119, ann. I.

Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 17 mars 2011 et l'édiction de la Loi instituant le Fonds du Plan Nord, L.Q. 2011, c. 18, aa. 64-67.

Loi sur le Protecteur du citoyen, L.R.Q., c. **P-32**, a. 15.

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, L.Q. 2010, c. 30, a. 126.

Loi sur le régime de rentes du Québec, L.R.Q., c. **R-9**, aa. 44.1, 216, 217.1.

Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 17 mars 2011 et l'édiction de la Loi instituant le Fonds du Plan Nord, L.Q. 2011, c. 18, aa. 1, 4, 5.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'aide juridique, [R.R.Q., c. **A-14**, r. 2], aa. 18, 20, 21.

Avis d'augmentation des seuils d'admissibilité financière à l'aide juridique à compter du 1^{er} janvier 2012, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1397.

Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles, [R.R.Q., c. **D-9.2**, r. 9], aa. 1-3, 4-7, 8-16, 18, 21.

Avis d'indexation à compter du 1^{er} janvier 2012, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1396.

Règlement sur le taux de remboursement par l'employeur des coûts reliés à une conciliation ou une enquête en matière de déontologie policière, [R.R.Q., c. **P-13.1**, r. 8], aa. 155, 172.

Avis d'indexation, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1398.

Règlement sur la publicité le long des routes, [R.R.Q., c. **P-44**, r. 1], a. 2.

Avis d'indexation 2011-06 du 21 décembre 2011, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1395A.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.